



Club de tir du Bas St-Laurent
410, rue de la Gare
St-Anaclet QC G0K 1H
Tél : 418 725-4570
www.ctbsl.org

AVIS DE CONVOCATION

Veillez prendre note que l'assemblée générale annuelle des membres du Club de tir du Bas St-Laurent aura lieu à la salle D-114, au CÉGEP de Rimouski, 60 rue de l'Évêché Ouest Rimouski, le dimanche 23 février 2019 à 9h30.

Cette assemblée a pour but de communiquer aux membres le bilan des activités et le rapport financier. Il est bon de rappeler que tous les membres en règle pour l'année 2020 ont droit de voter ou d'occuper des postes administratifs. Vous pourrez en profiter pour nous faire part de vos attentes pour cette année.

Éric Richard, président
5 février 2020

ORDRE DU JOUR

- 1 : Ouverture de la séance
- 2 : Nomination secrétaire d'assemblée
- 3 : Lecture de l'avis de convocation, constatations du fait que l'avis convocation a été transmis et que le quorum est atteint.
- 4: Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5 : Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle mars 2019
- 6 : Présentation du rapport annuel des administrateurs et discussion
- 7 : Présentation des états financiers, discussion et adoption
- 8 : Élections des administrateurs
- 9 : Ratification des nouveaux règlements généraux adoptés par les administrateurs
- 10 : améliorations et dépenses planifiées, incendie du 21 janvier 2020
- 10 : Varia
- 11 : Levée de l'assemblée